



Le 29 juillet 2016

Monsieur Michel CONTET
Président
Monsieur Pierre VASSEUR
Vice-Président
Association pour la Protection des Sites de
Maule et de la Vallée de la Mauldre
Mairie de Maule
78580 MAULE

Cabinet du Maire
Fabienne Dumont St Priest
☎ 01.30.90.41.63 - fdumontsaintpriest@maule.fr

N/Réf : LR/FDSP/N° 2016-23

Objet : v/pétition suite aux inondations du 31 mai et 1^{er} juin 2016

Chris Messieurs,

Suite aux inondations qui ont touché la commune de Maule et sa vallée dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin dernier, vous m'avez fait parvenir le 4 juillet dernier une pétition me posant nombre de questions « appelant des réponses rapides ».

Je comprends parfaitement vos inquiétudes et les questions qu'elles génèrent, moi-même étant sinistré tout comme ceux qui ont signé cette pétition. Ce que nous venons de vivre est d'une gravité rare et nous en sommes, services comme élus, parfaitement conscients. Permettez-moi malgré tout de m'étonner de ce choix de faire circuler une pétition avant même tout dialogues et échanges avec mes services ou avec moi-même.

Vous avez dû prendre connaissance du Maule Contact de Juillet/Août 2016 dans lequel nous avons fait un dossier spécial inondations en nous efforçant d'expliquer la grave crue que nous avons subie. Vous avez pu trouver réponse à une très large partie de vos questions dans cette édition qui était sous presse au moment où vous nous avez déposé votre pétition. Nos questions et réponses se sont donc croisées.

Vous me demandez dans ce même courrier d'organiser une réunion avec les pétitionnaires afin d'apporter des réponses à leurs interrogations.

Compte-tenu de l'article du Maule Contact, d'une part, qui répondait à l'essentiel de vos questionnements et surtout, compte-tenu de l'absence en cette période estivale de nombreuses personnes susceptibles d'être concernées par cette réunion, j'ai préféré qu'elle se tienne dès la rentrée afin que chacun puisse y assister.

Ce sera l'occasion pour nous tous de faire un premier bilan sur « l'après » et d'en tirer les enseignements et conclusions qui s'imposeront.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés ainsi que tous les pétitionnaires (dès la rentrée) de la date retenue pour cette réunion.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Cordialement à vous



Laurent RICHARD
Maire
Président de la C.C. Gally Mauldre
Conseiller départemental des Yvelines

Copies : Mesdames et Messieurs les membres du bureau municipal